207 Agricult. Variétés no 17

# DIRECTION

POUR LA

# CULTURE DU LIN

ET DU

# CHANVRE

S.M.E 1964 Bibliothèque Séminaire de Québec

Bibliothèque,
Le Séminaire de Québec,
3, rue de l'Université,
Québec 4, QUE.

BIBLIOTHEQUE
— DE —
M. L'ABBÉ VERREAU
No.
Classe
Division Agriculture
Série No 72

STE. ANNE DE LA POCATIÈRE

De l'Atelier Typographique de la *Gazette des Campagnes*

—

1863

BIBLIOTHEQUE S.M.E. QUEBEC

## A vendre à l'Imprimerie de la *Gazette des Campagnes*

CONSIDERATIONS sur L'AGRICULTURE CANADIENNE au point de vue religieux, national et du bien-être matériel.—Prix : 12 sous.

CULTURE DU MURIER.—Prix : 1 chelin.

CULTURE DES PLANTES OLEAGINEUSES. — Prix : 1 chelin.

EXERCICES ET EVOLUTIONS D'INFANTERIE. Traduits et compilés par L. T. Suzor, Major de Brigade.—Prix : 3 chelins et dix-huit sous.

FLORE CANADIENNE ou description de toutes les plantes des forêts, champs, jardins et eaux du Canada. Par l'Abbé L. Provancher.—Prix : $4 ; reliée, $4.50.

HISTOIRE NATURELLE DU CANADA. LES Oiseaux. Par J. M. LeMoine.– Prix : $1 les deux volumes.

LA CHIMIE AGRICOLE mise à la portée de tout le monde. Ouvrage très-simplifié, à l'usage des agriculteurs canadiens, et particulièrement des écoles élémentaires.—Prix : 1 chelin.

LA CHIMIE, appliquée aux arts et métiers, à l'usage de toutes les familles.—Prix : 30 sous.

LES ELEMENTS DE L'AGRICULTURE, à l'usage de la jeunesse canadienne, par James Smith, professeur d'agriculture au Collége industriel et agricole de Rimouski.—Prix : 30 sous.

LE JARDINIER DE TOUT LE MONDE, traité complet de toutes les branches de l'horticulture, ouvrage nécessaire aux jardiniers et aux amateurs de jardinage, contenant tous les détails relatifs au jardin potager, fruitier et fleuriste. Orné de plus de 100 figures.

LE LIN, procédés de culture et de préparation.—Prix : 6 sous.

LA MAISON RUSTIQUE. Encyclopédie des campagnes à l'usage de la moyenne et de la grande propriété, 2 volumes.

LES MALADIES DES POMMES DE TERRE, des betteraves, des blés, etc., par A. Payen.

LE NOUVEAU MARECHAL-EXPERT, ou le guide du vétérinaire, etc.

LE SAGUENAY, au point de vue de la colonisation.—Prix : 15 sous.

LES VEILLÉES CANADIENNES ; traité élémentaire d'agriculture, par Frs. M. Osssaye.—Prix : 1 chelin.

LE VERGER CANADIEN.--Prix : 45 sous.

MANUEL DU MARECHAL-FERRANT—Prix : 1 chelin.

NOUVEAU PARFAIT BOUVIER, traité complet de l'élevage des animaux, par M. Berthaud.

NOUVELLE MAISON RUSTIQUE, dont un habitant de la campagne, propriétaire, fermier, cultivateur, peut tirer parti, soit pour son utilité, soit pour son agrément. 2 volumes.

PETITE BOTANIQUE, par N. Méissas. Illustrée de plus de 100 gravures.—Prix : 36 sous.

QUESTIONS GENERALES SUR L'AGRICULTURE, à l'usage des écoles.—Prix : 6 sous ; la douzaine, un écu.

TRAITÉ ELEMENTAIRE DE BOTANIQUE, par l'Abbé L. Provancher. Ouvrage illustré.—Prix : 2 chelins.

# DIRECTION

POUR LA

# CULTURE DU LIN

ET DU

# CHANVRE.

## CULTURE DU LIN.

Le lin demande un sol labouré profondément, riche, meuble, et assez frais. Les sols sablo-argileux (sable mêlé de glaise) lui conviennent très-bien. Les produits sont à peu près nuls dans les sols légers.

Il vient bien sur une prairie que l'on a retournée, et après une récolte sarclée (jardinage) richement fumée, mais dans tous les cas il faut labourer assez profondément. Il ne faut pas faire venir cette plante trop souvent sur le même champ.

On peut cultiver le lin pour sa filasse seulement, ou bien pour sa graine et sa filasse en même temps. On le cultive pour sa filasse seulement lorsque le sol n'est pas riche et qu'on n'a pas assez d'engrais, parce que, dans ce cas, il épuise peu le terrain. Le lin qui produit de la graine donne une filasse plus forte, mais moins fine. Ce dernier mode est le plus profitable.

Le sol destiné à recevoir du lin doit être labouré profondément *en automne* et fumé en même temps s'il ne paraît pas assez riche ; puis, le printemps, si la terre n'est pas assez ameublie, on fait un fort hersage sur lequel on sème. Mais il vaut mieux que le sol soit engraissé par les fumiers qu'on a mis dans les récoltes précédentes que de fumer le lin directement. Les fumiers de vache et de mouton bien consommés sont les

meilleurs engrais. Lors de l'ensemencement on peut avec profit répandre sur le champ des cendres non lessivées, ou même lessivées, de la chaux éteinte, du plâtre, du sel-marin, etc.

Le lin redoute les gelées tardives du printemps et la sécheresse de l'été. Par conséquent on devra le semer vers le 15 mai pour le récolter dans les premiers jours de septembre. Comme cette plante est souvent exposée à souffrir des mauvaises herbes, il ne faudra pas négliger, lorsqu'elle aura atteint la hauteur de 6 à 8 pouces, de faire soigneusement le sarclage à la main.

Si on cultive le lin pour avoir de la graine et de la filasse assez fine, deux minots par arpent suffisent. Si l'on veut avoir de la filasse ordinaire on mettra environ un minot et demi. Néanmoins, en Europe, lorsqu'on veut avoir de la filasse fine, on sème souvent trois minots à l'arpent, et deux minots pour la filasse commune. On enterre la graine par un faible hersage, en se servant de la herse légère ou mieux d'une herse d'épines, composée de fagots de senellier. Après ce hersage on fera bien de passer le rouleau de bois.

**Récolte.**—Lorsque le lin est mûr, ce que l'on reconnaît à la teinte jaune des tiges, à la chûte des feuilles, et à la couleur brunâtre des graines, on fait la récolte en arrachant les tiges. On le met aussitôt en petites bottes, et pour les faire sécher on les place debout par groupe de 4 à 5, les pieds écartés les uns des autres. Après quelques jours, lorsque les tiges seront sèches, on cueillera la graine avant de commencer le rouissage.

La récolte de la graine se fait de quatre manières : 1° Par le fléau ; 2° par le peignage ; 3° en frappant sur les tiges avec un petit bâton ; 4° au moyen de rouleaux.

Tout le monde connaît le battage par le fléau. Pour le lin, il a le grave inconvénient de briser les fibres et de nuire et à la quantité et à la qualité de la filasse qui en provient. Pour cette raison il nous semble qu'on doit le mettre de côté. Les trois autres procédés que nous avons indiqués ci-dessus leur sont préférables.

D'abord le peignage : voici en quoi il consiste. On emploie pour cette fin un *peigne* en fer, dont les dents, disposées sur deux ou trois rangées, ont un pied de long. Ce peigne est fixé solidement sur un banc de forme ordinaire. Pour opérer, deux ouvriers se mettent à cheval sur le banc, de chaque côté du peigne. Ils prennent le lin par poignées, frappent la tête des tiges sur les dents du dit peigne, puis en tirant vers eux, les graines sont arrêtées par les dents et tombent à terre. Ce mode est pratiqué partout où la culture du lin se fait avec soin.

On recueille aussi la graine de la manière suivante : Comme précédemment on prend le lin par poignées, on appuie la tête des tiges sur le bord d'une planche, puis on frappe dessus avec une baguette. Cette dernière manière ressemble beaucoup à notre *écochage*. Pour ne point rompre les tiges, on a soin d'arrondir le bord de la planche où on appuie sa poignée. Ce dernier procédé, simple et facile, est aussi employé avec avantage.

Enfin on se sert d'un petit instrument composé de deux rouleaux, placés horizontalement l'un au-dessus de l'autre, de manière que le rouleau supérieur soit appuyé sur l'inférieur. On les fait mouvoir au moyen d'une manivelle, et on introduit entre eux la tête des tiges. Cet instrument est en usage en Irlande.

**Rouissage.**—Le rouissage du lin peut se faire de deux manières. Premièrement en étendant les tiges

sur l'herbe, où elles sont soumises à l'action du soleil et de la rosée : secondement en laissant tremper les tiges dans l'eau pendant quelques temps. Cette seconde manière est préférable. On choisit pour cela une eau presque dormante, mais toujours bien propre. On y place le lin par petites bottes d'environ six pouces de tour et on les maintient complètement enfoncées dans l'eau au moyen de planches et de pierres. Si on a à sa disposition une profondeur d'eau suffisante il serait mieux de placer ces petites bottes debout dans une boîte carrée formée de lattes, comme cela se pratique en Flandre. On maintient ces boîtes entre deux eaux. Si on fait le rouissage dans l'eau courante, on les fixe à des piquets. Après 8 à 9 jours on les retire, on les lave avec soin pour les débarrasser de la vase et autres matières qui les recouvrent, puis on les délie et on les étend sur l'herbe pour les faire sécher et blanchir. On les laisse ainsi une ou deux semaines pendant lesquelles on les retourne plusieurs fois. Enfin par un temps sec on les relie de nouveau en bottes et on les engrange.

## CULTURE DU CHANVRE.

Le chanvre n'aime pas les sols secs et légers, ni ceux qui sont très-tenaces. Les sols meubles qui se conservent assez frais, sans être humides, pendant tout l'été, comme ceux que l'on trouve sur le bord des rivières, sont les meilleurs.

On peut le faire revenir constamment sur le même terrain, pourvu qu'on le fume abondamment. Il exige un sol bien ameubli à une assez grande profondeur, ce qu'on obtient par un labour profond fait à l'automne.

Les matières qui contiennent de la chaux et de la

potasse (cendre) sont celles qui fournissent les meilleurs engrais pour le chanvre. De sorte que si le sol ne contient pas ces substances, il faut les lui donner en répandant de la chaux, ou un mélange de cendre lessivée ou non lessivée, et de fumier un peu consommé. On a constaté que les eaux dans lesquelles le chanvre a roui sont excellentes comme engrais. Le fumier de mouton lui convient aussi bien que pour le lin.

Pour la semence on agit comme pour le lin.

Plus les tiges sont rapprochées les unes des autres plus la filasse est fine. Elle est moins forte il est vrai, mais elle est excellente pour la fabrication de la toile. Au contraire quand les tiges sont éloignées les unes des autres, la filasse est plus grosse et bonne pour faire des cordages. En conséquence si l'on veut faire de la toile, on sèmera trois minots par arpent; dans l'autre cas, deux seulement.

Avant de semer, si le sol ne paraît pas assez ameubli, on fait un bon hersage après lequel on sème, puis on herse de nouveau. Cela fait, on pourra employer le rouleau comme pour le lin. Le sarclage, sans être de rigueur, est cependant utile : on le fait à la main lorsque le chanvre commence à croître.

**Récolte.**—Disons d'abord qu'on observe dans le chanvre deux espèces de tiges, l'une ne portant que des fleurs, que nous nommons *porte-fleurs*, l'autre portant la graine que nous nommons *porte-fruits*.

La récolte se fait lorsque les tiges *porte-fleurs* laissent tomber leurs fleurs et qu'elles commencent à jaunir. S'il est destiné à faire des cordages, on ne l'arrache pas, on le coupe à la faucille et on le met aussitôt en javelles pour le faire sécher pendant deux ou trois jours. Après l'avoir fait ainsi sécher, on

coupe la tête des tiges parce qu'elle ne donne pas une bonne filasse. On le lie en bottes de un pied et demi à deux pieds de tour pour le faire rouir.

Si on le destine à la fabrication de la toile, on peut l'arracher et ensuite on coupe la tête et la racine.

Dans tous les cas, il est mieux de faire rouir le chanvre aussitôt après sa récolte, parce que s'il est roui après l'avoir fait sécher, il donne une filasse moins blanche.

Quelquefois on récolte d'abord les tiges *porte-fleurs* et quelques temps après les tiges *porte-fruits* lorsque la graine est mûre; mais la filasse dans ce cas est d'une qualité inférieure. Ainsi il vaut mieux récolter en même temps toutes les tiges comme nous l'avons indiqué plus haut. Mais si l'on veut se procurer de la graine de semence on aura soin de laisser de côté, en faisant la récolte des tiges, celles qui doivent la fournir afin qu'elles puissent parvenir à complète maturité. Quand le moment de les récolter est arrivé on agit comme nous l'avons dit précédemment, et on obtient la graine par le battage au fléau.

**Rouissage.**—On procède absolument comme pour le lin, cependant il est préférable de le faire rouir dans une eau courante bien propre; ce qui peut se faire facilement dans une petite rivière. On l'en retire lorsque la fibre se sépare facilement du bois, c'est-à-dire au bout de huit à neuf jours. Le temps employé pour le faire sécher après le rouissage est de quatre à cinq jours lorsque le temps est favorable.

Ecole d'Agriculture de Ste. Anne,

Mai 1863.